



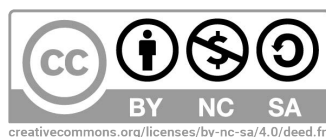
Coopérative de consultation
en développement

**FAITS SAILLANTS DE L'ÉVOLUTION DU DOMAINE DE LA MOBILISATION
DES COMMUNAUTÉS LOCALES AU QUÉBEC DEPUIS 1985**

VALIDATION DE LA LISTE DES ÉVÉNEMENTS PRODUITE LE 31 OCTOBRE 2013

WILLIAM A. NINACS

VERSION DU 3 JANVIER 2014



COOPÉRATIVE DE CONSULTATION EN DÉVELOPPEMENT LA CLÉ

59, rue Monfette, bureau 208, Victoriaville (Québec) G6P 1J8

Téléphone : (819) 758-7797 Télécopie : (819) 758-2906 Courriel : info@lacle.coop

CONTEXTE

Afin de s'assurer que sa sélection des faits saillants de l'évolution du secteur « mobilisation communautaire » au Québec était la plus complète possible à l'intérieur de la période historique choisie, l'auteur a fait parvenir la version du 31 octobre 2013¹ de son travail à six personnes reconnues pour leur expertise dans ce domaine². Sa demande se lisait comme suit :

Bonjour à vous tous,

J'ai besoin de vos lumières. La Fondation Chagnon m'a demandé de présenter les faits saillants de l'évolution de la mobilisation communautaire depuis environ une vingtaine d'années. J'ai donc produit un tableau présentant par ordre chronologique les événements et les actions qui, à mon point de vue, ont produit des effets significatifs en lien avec les pratiques de mobilisation et de développement des communautés locales depuis le milieu des années 1980 (voir les pages 4 à 11 du document ci-joint).

La question que je vous propose est simple : est-ce que j'ai oublié quelque chose d'important ? Dans l'affirmative, pourriez-vous me l'indiquer en expliquant très brièvement sa signification. Je ne vous demande pas de compléter le tableau : je m'en chargerai s'il y a lieu. Mon objectif n'est pas de vous donner du travail, mais de m'assurer que je n'ai pas omis des faits saillants. Évidemment, si jamais vous aviez des commentaires sur le travail, n'hésitez pas à me les communiquer.

Merci d'avance pour votre précieuse collaboration.

Bill

Les six personnes sollicitées ont répondu à l'appel.

AVIS REÇUS

Les personnes consultées ont noté que les événements suivants auraient pu être considérés comme faits saillants :

- en lien avec la santé et les services sociaux :
 - ◊ la mise en route du programme Naître égaux — Grandir en santé en 1991 et celui qui l'a succédé en 2004, Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance (SIPPE) ;
 - ◊ l'élaboration en 2002 du cadre de référence pour la contribution de la santé publique au développement social et au développement des communautés ;
 - ◊ la naissance en 2003 du Réseau québécois de développement social ;
 - ◊ la mise en route de l'Initiative sur le partage des connaissances et le développement des compétences en santé publique (IPCDC) en 2006 ;

¹ Nom du document : Ninacs FLAC évol mob 131031vfr.pdf.

² Il s'agissait de : Denis Bourque : Université du Québec en Outaouais et Chaire de recherche du Canada en organisation communautaire; Bruno Jean : Université du Québec à Rimouski, Centre de recherche sur le développement territorial et Chaire de recherche du Canada en développement rural; Juan-Luis Klein : Université du Québec à Montréal et Collectif de recherche sur les innovations sociales dans les entreprises et les syndicats; Réal Lacombe : Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue et Réseau québécois des Villes et Villages en santé; Clément Mercier : Université de Sherbrooke; Jean Panet-Raymond : Université de Montréal et Vivre Saint-Michel en santé.

- ◊ la mise à jour en 2008 du Programme national de santé publique 2003-2012 ;
- ◊ les démarches récentes d'évaluation des effets sur les communautés locales et les communautés autochtones du développement économique lié à l'exploitation des ressources naturelles dans les régions nordiques ;
- en lien avec le développement local en milieu urbain :
 - ◊ le premier Colloque national sur les pratiques de revitalisation intégrée à Trois-Rivières en 2007 qui a favorisé l'incorporation du Réseau québécois de revitalisation intégrée : né en 2007 et incorporé en 2008 ;
- en lien avec des mouvements sociaux :
 - ◊ la Marche « Du pain et des roses » organisée par la Fédération des femmes du Québec en 1995 ;
- en lien avec les événements antérieurs à 1985 :
 - ◊ les mouvements communautaires (peu organisés) dans les quartiers urbains et mêmes dans des paroisses rurales durant les années 1970 ;
 - ◊ les mobilisations globales locales en milieu rural dans les années 1980 qui ont été des étincelles à la source de la mise sur pied de Solidarité rurale ;
 - ◊ les sommets sur le développement régional tenus à partir de 1984 jusqu'en 1990 ;
- en lien avec le développement des connaissances et des compétences :
 - ◊ le colloque « Les études en développement régional : un champ unifié? » à Rimouski en 1984 ayant favorisé la création d'un doctorat en développement régional en 1994 ou en 1995 ;
 - ◊ le colloque à Chicoutimi « Le local en mouvements » en 1988 et celui en 1991 sur le partenariat et le développement local ;
 - ◊ la publication en 2008 du livre « Les sciences du territoire » ;
 - ◊ le début des activités de la Chaire de recherche du Canada en organisation communautaire à l'Université du Québec en Outaouais en 2008 ;
- en lien avec des initiatives spécifiques :
 - ◊ la mise sur pied en 1985 du Programme économique de Pointe St-Charles qui ouvrit l'ère du développement économique communautaire en milieu urbain ;
 - ◊ la mise en œuvre en 2001 de l'initiative Démarche des premiers quartiers de Trois-Rivières.

COMMENTAIRES RELATIFS AUX AVIS REÇUS

PRÉCISION CONCEPTUELLE IMPORTANTE

Un commentaire reçu de Clément Mercier concernant l'ambiguïté conceptuelle du « domaine » étudié permet de mieux comprendre les pratiques et les résultats obtenus. Selon lui, la mobilisation des communautés locales peut être comprise de la façon suivante : une dimension stratégique d'une action collective ayant le territoire local comme objet ou comme cadre de l'intervention.

La dimension stratégique et l'action collective en lien avec la mobilisation des communautés locales ont été notées dès la première page du rapport du 31 octobre 2013. Cependant, la conception offerte par Clément Mercier apporte une caractéristique additionnelle importante : dans certains cas, le territoire peut s'avérer la cible des

actions découlant de la stratégie tandis que, dans d'autres cas, il fait partie du contexte à l'intérieur duquel l'action se déroule.

Cette dualité de l'aspect territorial de la mobilisation des communautés locales n'est pas sémantique mais très pratique lorsqu'on souhaite utiliser cette stratégie, car elle renvoie à deux types de pratiques fondamentalement distinctes malgré certaines similitudes³. Par exemple, dans le chapitre traitant des stratégies d'action du Programme national de santé publique mis à jour en 2008, la section intitulée « Soutenir le développement des communautés » inclut la précision suivante :

En santé publique, le développement des communautés comme approche globale se distingue de la mobilisation sociale visant l'atteinte d'objectifs précis et ciblés. L'implantation d'activités spécifiques inscrites dans le programme national requiert fréquemment des partenariats intersectoriels et la mobilisation des membres visés dans la communauté. La mise en place du volet communautaire des services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance, des activités de prévention des ITSS ou de l'approche École en santé en est un exemple. Dans cette perspective, la mobilisation de la communauté est entreprise par les professionnels de la santé ou du milieu scolaire. Quoiqu'elle soit nécessaire, cette mobilisation ne relève pas de la même logique que celle préconisée par le développement des communautés, ne vise pas les mêmes objectifs et n'entraîne pas la même construction de liens sociaux. Cependant, il se peut qu'une mobilisation destinée à répondre à des besoins d'activités planifiées rejoigne les préoccupations et priorités des membres de la communauté. Pour créer un dynamisme dans le milieu, ajuster une activité ciblée aux caractéristiques du milieu en la transformant en projet communautaire pourrait alors s'avérer fort intéressant. En ce sens, les acteurs locaux et les citoyens seront plus sensibilisés et plus intéressés à s'investir, et seront en mesure d'assurer la poursuite à long terme du projet en y intégrant des objectifs et des activités qui n'étaient pas prévus au départ.⁴

La distinction s'avère ainsi entre, d'une part, l'action centrée sur un territoire local d'appartenance qui vise l'amélioration des conditions de vie sur les plans social, culturel, économique et environnemental par un processus de coopération volontaire, d'entraide et de construction de liens sociaux entre les résidents et les institutions du milieu local, c'est-à-dire le développement d'une communauté, et d'autre part, l'action centrée sur l'atteinte d'un objectif spécifique par l'ajustement d'activités ciblées aux caractéristiques de la communauté locale afin de susciter l'engagement des acteurs locaux et de favoriser la pérennité des activités, c'est-à-dire de développement d'un projet communautaire.

Il s'ensuit que l'utilisation de la même stratégie de mobilisation de la communauté locale peut poursuivre des objectifs de nature différente et produire des résultats qui varieront en conséquence. Il aurait peut-être été préférable que le rapport du 31 octobre tienne compte de cette distinction, car il n'est pas clair que la Fondation le fait. Par exemple, sur son site, la Fondation indique qu'elle « a établi, depuis 2007, des **partenariats à long terme avec le gouvernement du Québec** afin d'appuyer la mobilisation locale et régionale dans les domaines déterminants de la réussite éducative que sont le développement de la petite enfance, les saines habitudes de vie et la persévérance scolaire »⁵. Dans la pratique, ceci se traduit par son soutien à Québec en Forme, Avenir d'enfants et Réunir réussit, trois organismes pour qui la mobilisation des communautés sert à la mise en route de projets communautaires pour atteindre des objectifs précis dans les domaines respectifs des organismes. Or, toujours sur le même site Internet de la Fondation, il est indiqué que, « soucieuse de voir les communautés se

³ Notamment, sur le plan de principes fondamentaux en lien avec la participation des citoyens et des acteurs locaux visés, une approche démocratique, la solidarité sociale et la responsabilité associée aux droits et devoirs de l'activité citoyenne (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2008: 62).

⁴ *Ibid.*: 63.

⁵ Tirée du site de la Fondation Chagnon consulté le 13 septembre 2013 : <http://www.fondationchagnon.org/fr/qui-sommes-nous/mission-et-approche.aspx>. Les caractères gras sont ceux qui apparaissent sur le site.

mobiliser efficacement, la Fondation s'efforce de les accompagner pour leur permettre de développer toutes les capacités et les ressources nécessaires à l'atteinte de leurs objectifs ». Ce type d'accompagnement ciblerait le développement de la communauté en tant que tel et ce, quels que soient les objectifs de la communauté — qui ne pourraient pas être liés à la réussite éducative. Bien que la stratégie de mobilisation puisse servir deux types de pratiques différentes, ça ne pose pas de problème en soi. Il est toutefois surprenant de constater l'absence d'exemple, sur le site de la Fondation, d'une seule activité soutenue par elle qui pourrait correspondre au deuxième type de pratique — le développement des communautés — avec la possible exception de Communagir. Il semble donc avoir matière à réflexion à ce niveau, en particulier avec l'évaluation des résultats.

EN LIEN AVEC LA SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX

Il est clair que certains événements auraient dû faire parti du tableau synthèse :

- la conception du programme intégré pré et postnatal **Naître égaux — Grandir en santé** (NÉGS) en 1991, pionnier dans le champ de la santé publique, car le renforcement du milieu apparaît pour une première fois comme une des trois stratégies devant guider l'action visant à réduire les inégalités sociales et de santé ainsi qu'à améliorer la santé et la qualité de vie des nouveau-nés et de leurs parents, soit l'ensemble des déterminants de la santé des familles en situation d'extrême pauvreté (les conditions et les habitudes de vie, le réseau de soutien, l'accessibilité des services...) ⁶. NÉGS a été considéré comme l'expérimentation du programme Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance (SIPPE) qui l'a succédé en 2004 ;
- l'élaboration en 2002 du **cadre de référence pour la contribution de la santé publique au développement social et au développement des communautés** ⁷, document phare sur lequel sera fondée la stratégie d'action de soutien au développement des communautés, consacrée dans la mise à jour en 2008 du Programme national de santé publique 2003-2012 : c'est tout le secteur de la santé qui se voit désormais interpellé par ce type de développement — d'où l'importance de la mise en route en 2006 de l'Initiative sur le partage des connaissances et le développement des compétences en santé publique (IPCDC), dont les différentes activités pédagogiques (sessions de formation, séminaires, colloques...) ont permis de réunir des acteurs du réseau de la santé avec d'autres du mouvement communautaire, du milieu municipal et même secteur privé, pour soutenir des initiatives existantes ou en susciter.

Cependant, les démarches d'évaluation des effets de l'exploitation des ressources naturelles dans les régions nordiques sur les communautés locales et les communautés autochtones sont encore trop peu documentées pour être considérées collectivement comme fait saillant, bien qu'elles puissent témoigner avec éloquence du virage de la santé publique envers le développement des communautés locales.

Finalement, la naissance en 2003 du Réseau québécois de développement social a été signalée en lien avec le Forum national de développement social de 1998 dans le tableau synthèse.

EN LIEN AVEC LE DÉVELOPPEMENT LOCAL EN MILIEU URBAIN

Le premier Colloque national sur les pratiques de revitalisation intégrée à Trois-Rivières en 2007, bien qu'il puisse avoir favorisé la structuration du Réseau québécois de revitalisation intégrée (RQRI) — né la même année durant la période d'organisation du Colloque —, n'a pas été retenu comme fait saillant, car ses effets sur les pratiques demeurent difficiles à mesurer. Quant au RQRI, ses quelques activités n'ont pas encore produit des retombées

⁶ Boyer, 2002: ii.

⁷ Leroux et Ninacs, 2002.

significatives. Sa démarche serait toutefois fondée sur le travail de Collectivités dynamiques⁸ — initiative lancée en 2002 par le Tamarack Institute for Community Engagement de London, Ontario, et la fondation McConnell — et il pourrait peut-être ainsi constituer un véhicule pour établir des liens tant théoriques que pratiques avec des initiatives de mobilisation des communautés à l'extérieur du Québec.

EN LIEN AVEC DES MOUVEMENTS SOCIAUX

Bien que la Marche des femmes contre la pauvreté, « Du pain et des roses », organisée par la Fédération des femmes du Québec en juin 1995, aie déclenché un intérêt nouveau pour l'économie sociale comme élément de solution pour contrer le chômage et l'exclusion dont sont notamment victimes les femmes⁹, elle est loin d'avoir marqué un virage du mouvement des femmes en faveur du développement local. En vérité, c'est plutôt la mise en route de la Politique de soutien au développement local et régional en 1997 — et plus spécifiquement l'invitation, dans certains milieux, à participer aux nouveaux dispositifs de développement local que constituaient les centres locaux de développement (CLD) —, qui ont interpellé les organisations locales et provoquer une réflexion profonde au sein de ce mouvement¹⁰. Bien qu'il soit vrai que la présence des femmes aux conseils d'administration des CLD était relativement significative à l'époque, c'était d'abord parce qu'elles représentaient des organismes autres que les groupes de femmes (qui ne représentaient que 6 % des organismes du milieu communautaire qui participèrent aux CLD en 1999¹¹). Même aujourd'hui, le développement local ne semble pas constituer une préoccupation prioritaire pour le mouvement des femmes¹².

Du côté environnementaliste, la situation est différente. Le territoire figure, certes, comme contexte important de plusieurs actions collectives concernant, entre autres, l'encouragement de la consommation de produits locaux, la mise en œuvre de programmes d'agriculture, d'habitation et de transport responsables et l'élaboration de politiques municipales de développement durable. À ce titre, la naissance en 1993 de l'organisme **ASEED (Action pour la solidarité, l'équité, l'environnement et le développement)** dans la foulée du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro, et qui prend officiellement le nom Équiterre en 1998¹³, aurait dû apparaître comme fait saillant dans le tableau synthèse. Cela dit, on peut comprendre pourquoi cet organisme se réfère, pour des questions territoriales, à un programme comme LEED ND à cause de ses critères mesurables¹⁴, mais l'absence de référence au programme international Agenda 21 local (A21l) qui soutient le développement durable viable rend perplexe. Ce programme, implanté dans 6500 milieux dans le monde en 2002, semble toutefois emprunter une voie plus large orientée, entre autres, sur le renforcement des capacités des communautés locales selon le guide offert pour sa mise en route au Québec¹⁵. La **première démarche québécoise A21l** — Quartier 21 dans les grandes villes — aurait peut-être pu être incluse dans le tableau synthèse.

⁸ Selon le site de la fondation McConnell consulté le 18 décembre 2013 : <http://mcconnellfoundation.ca/fr/programs/granting-database/grant/le-reseau-quebecois-de-revitalisation-integree-rqri>.

⁹ Ninacs, 2000.

¹⁰ Tardif, 2000.

¹¹ Elles occupaient 25 % des sièges en 1999 (MCE Conseils, 1999: 12).

¹² À l'exception de la question de la parité dans les instances décisionnelles du développement régional et local, comme en témoigne le contenu des cahiers des propositions et des recommandations du Forum des États généraux de l'action et de l'analyse féministes (14 au 17 novembre 2013) sur le site Internet du Forum consulté le 26 décembre 2013 : <http://www.etatsgenerauxdufeminisme.ca/>.

¹³ Voir le site d'Équiterre consulté le 30 décembre 2013 : <http://www.equiterre.org/a-propos>.

¹⁴ Pour Leadership in Energy and Environmental Design for Neighborhood Development. Voir le guide « A Citizen's Guide to LEED for Neighborhood Development: How to Tell if Development is Smart and Green », téléchargé le 31 décembre 2013 : http://www.nrdc.org/cities/smartgrowth/files/citizens_guide_LEED-ND.pdf.

¹⁵ Voir le site Internet consulté le 29 décembre 2013 : <http://a21l.qc.ca/orientations-du-guide/>.

Bien qu'elle ne puisse pas constituer un mouvement social en tant que tel, la population anglophone du Québec bénéficie, en tant que communauté linguistique minoritaire, du soutien de la Corporation d'employabilité et de développement économique communautaire (CEDEC) dont le mandat provincial porte sur le développement économique et la mise en valeur de la main-d'œuvre et qui se déploie par des activités concertées de revitalisation dans une douzaine de communautés locales. La CEDEC correspond à la face publique de la **Community Table of the National Human Resources Development Committee for the English Linguistic Minority of Québec** et la fondation de cette dernière, en 1998, aurait dû apparaître comme fait saillant dans le tableau synthèse.

Quant aux autres mouvements sociaux québécois — les jeunes, les aînés, les syndicats —, aucun fait saillant n'a été répertorié en lien avec la mobilisation des communautés comme stratégie pour atteindre leurs objectifs respectifs. De toute évidence, cette stratégie est portée par des acteurs qui ne constituent pas un mouvement social mais qui gravitent plutôt à l'intérieur de réseaux professionnels (organiseurs et organisatrices communautaires, agents et agentes de développement rural...), organisationnels (CDÉC, CDC, CLD, Québec en Forme, Avenir d'enfants...) et sectoriels (santé et services sociaux en particulier). Il y avait jadis un mouvement social émergent autour du développement local dans les années 1990¹⁶, mais il n'a jamais pu s'épanouir faute de soutien organisationnel et financier.

EN LIEN AVEC LES ÉVÉNEMENTS ANTÉRIEURS À 1985

Les pratiques de mobilisation des communautés locales ont, comme origine, le déploiement de l'approche connue sous le vocable de « animation sociale » à partir de 1963 au Québec¹⁷. Il aurait fallu un tableau synthèse de faits saillants depuis les 50 dernières années pour en tenir compte. Le mandat confié à l'auteur ne couvrait pas un travail aussi colossal. Cela dit, les avis reçus rappellent que de nombreuses mobilisations antérieures ont été de véritables étincelles à la source de tous les faits saillants identifiés dans le rapport du 31 octobre¹⁸.

Il est toutefois important de noter que, si certains avancent l'idée d'un « modèle québécois de développement », c'est principalement en raison d'une tradition de concertation relativement unique en Amérique du Nord qui se retrouve au cœur de la mobilisation des communautés. En fait, une tendance volontariste favorable à la concertation s'est imposée au début des années 1980 avec l'inauguration d'événements d'envergure et réunissant tous les partenaires sociaux pour trouver des solutions à la crise économique. Les conférences socioéconomiques — que l'on surnommait « sommets » — étaient, à l'instar des quatorze sommets nationaux et généraux qui les ont précédées, des vastes opérations de concertation qui devaient avoir lieu à tous les quatre ans dans chacune des régions administratives. Les projets présentés dans le cadre de ces exercices devaient franchir plusieurs étapes : le colloque de la MRC, l'analyse par les groupes de travail sur les secteurs prioritaires, l'étape cruciale du Forum régional, et finalement, le Sommet socioéconomique¹⁹. Le gouvernement du Québec a imposé un moratoire sur les conférences socioéconomiques en 1991, mais celles qui ont eu lieu entre 1983 et 1991 ont été des véritables pépinières pour un grand nombre de concertations locales qui ont suivi chacun de ces événements. La première conférence — la **Conférence socio-économique 04 (Mauricie/Bois-Francs/Drummond)** qui a eu lieu à Trois-Rivières en 1983 — aurait certainement fait partie du tableau synthèse si la compilation des faits saillants avait commencé quelques années plus tôt.

¹⁶ Par exemple, les Rencontres mondiales du développement local à Sherbrooke en 1998 ont rassemblé quelques 500 acteurs et actrices québécois et québécoises du développement local en plus de plusieurs centaines provenant d'autres pays (Van Dijk et Arteau, 1999).

¹⁷ Ninacs, 2013 [1996].

¹⁸ Pour des exemples, se référer au Cahier n° 1207 de la Chaire de recherche du Canada en organisation communautaire rédigée par Mercier et Bourque, 2012.

¹⁹ Ninacs, 1993.

EN LIEN AVEC LE DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Une analyse en profondeur aurait été requise pour distinguer les faits saillants parmi les nombreux événements visant le développement des connaissances et des compétences en lien avec la mobilisation des communautés qui ont eu lieu depuis le milieu des années 1980. Il s'avère néanmoins important de noter que, sur le plan du développement des connaissances, la très grande majorité des activités ont été organisées par des universitaires dans le but d'échanger, principalement avec leurs collègues francophones du Québec et d'ailleurs ainsi qu'avec des étudiantes et des étudiants, sur l'état d'avancement et les résultats de leurs recherches respectives²⁰. Certes, il s'agit d'un domaine en pleine effervescence avec plus d'une vingtaine de centres de recherche ayant vu le jour depuis une trentaine d'années²¹. De plus, au-delà des actes des colloques et des cahiers des collectifs et des chaires de recherche, un nombre variable de livres sont publiés à tous les ans en lien avec la mobilisation et le développement des communautés, mais ils sont davantage utilisés à des fins pédagogiques ou de recherche.

Sur le plan du développement des compétences, ce sont les programmes d'enseignement supérieur en travail social, en géographie et en gestion de projet, qui offrent le plus grand nombre d'occasions formelles pour acquérir les connaissances, les habiletés et les aptitudes requises par la pratique de mobilisation des communautés et leur nombre a proliféré depuis un quart de siècle. Peu de programmes de niveau universitaire ou collégial ne semblent toutefois cibler spécifiquement le perfectionnement des praticiennes et des praticiens, bien que le programme de **formation à distance en mobilisation et développement des communautés locales du Cégep de Victoriaville**²² et le **diplôme de deuxième cycle en développement économique communautaire de l'Université Concordia**²³ aient peut-être figuré au tableau synthèse à cause de leur originalité. En vérité, la formation professionnelle s'acquiert surtout dans le cadre d'activités développées par des ressources spécialisées, tel le programme de formation offerts aux agentes et aux agents de développement rural par Solidarité rurale, et par des regroupements, tel la tournée de formation du Réseau des SADC et CAE du Québec, ou lors d'événements publics, tel le colloque annuel du Réseau québécois des Villes et Villages en santé.

EN LIEN AVEC DES INITIATIVES SPÉCIFIQUES

La mise sur pied d'initiatives « pionnières », tel le Programme économique de Pointe St-Charles (PEP) qui ouvrit l'ère du développement économique communautaire en milieu urbain en 1985, aurait pu figurer au tableau synthèse des faits saillants, mais l'auteur a préféré inclure l'événement ayant permis d'institutionnaliser le type d'acteur représenté par l'initiative — le premier protocole de financement des CDÉC montréalaises dans le cas du PEP —, car c'est l'institutionnalisation qui produit des effets à plus long terme dans le domaine et qui devient en conséquence, aux yeux de l'auteur, le fait saillant. Finalement, le nombre d'initiatives mises en route par les différents acteurs était beaucoup trop considérable pour qu'elles soient incluses dans le tableau synthèse. À titre d'exemple, outre la Démarche des premiers quartiers de Trois-Rivières initiée par la CDÉC de cette ville, il aurait été possible d'inclure, entre autres, la création du Technopôle Angus par la CDÉC Rosemont-Petite-Patrie ou encore de le soutien du CLSC et du département de santé communautaire dans le quartier Saint-Michel à la démarche de concertation ayant permis, en 1991, la naissance de Vivre Saint-Michel en santé.

²⁰ Les séminaires du Collectif de recherche sur les innovations sociales dans les entreprises et les syndicats (CRISES) et les colloques de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences — renommée, en 2001, Association francophone pour le savoir — (Acfas) figurent parmi les exemples les mieux connus. Les communications présentées ont souvent été publiées sous forme d'ouvrages collectifs.

²¹ Voir l'impressionnante liste sur le site de Communagir : <http://www.communagir.org/categorie-de-la-nebuleuse/centres-de-recherche/>, visité le 28 décembre 2013.

²² Inauguré en 2010 selon le document de présentation téléchargé le 29 décembre 2013 : <http://www.cgpvicto.qc.ca/formation-collegiale/adultes--entreprises/attestations-detudes-collegiales/mobilisation-et-developpement-des-communautés-locales.aspx>.

²³ Inauguré en 1999. Voir : <http://scca-eapc.concordia.ca/fr/le-diplome-de-deuxieme-cycle-en-dec/>.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES ADDITIONNELLES

- BOYER, Ginette et Johanne LAVERDURE (2000). *Le déploiement des programmes de type Naître égaux – Grandir en santé au Québec*, Québec, Institut national de santé publique du Québec, 44 pages, téléchargé le 21 décembre 2013 : http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/002_negs.pdf.
- LEROUX, Richard et William A. NINACS (2002). *La santé des communautés : perspectives pour la contribution de la santé publique au développement social et au développement des communautés*, Montréal, Institut national de santé publique du Québec, 54 pages.
- MCE CONSEILS (1999). *Recherche-analyse sur la participation du milieu aux CLD*, Longueuil, 54 pages.
- MERCIER, Clément et Denis BOURQUE (2012). *Approches et modèles de pratiques en développement des communautés : approches de développement intégré*, Gatineau, Chaire de recherche du Canada en organisation communautaire, Université du Québec en Outaouais, 166 pages [téléchargé le 12 février 2013, [http://www4.uqo.ca/croc/Fichiers/cahiers/1207%20-%20Mercier%20et%20Bourque%20\(2012\).pdf](http://www4.uqo.ca/croc/Fichiers/cahiers/1207%20-%20Mercier%20et%20Bourque%20(2012).pdf)].
- MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (2008), *Programme national de santé publique 2003-2012, mise à jour 2008*, Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux, 133 pages
- NINACS, William A. (1993). *Le lien entre les politiques québécoises de développement et l'évolution des structures de développement émanant du mouvement populaire et communautaire*, Séminaire de doctorat I, Sainte-Foy (Québec), École de service social, Université Laval, non publié, 30 pages.
- NINACS, William A. (2000). « A Practitioner's Perspective on the Social Economy in Québec » dans Jean-Marc FONTAN et Eric SHRAGGE (sous la direction), *Social Economy: Critiques and Perspectives*, Montréal, Black Rose Books, 130-158.
- NINACS, William A. (2013 [1996]). *L'animation sociale québécoise des années 1960 : enseignements pour l'intervention sociale de l'an 2000*, Cahier n° H-01 de la série sur l'histoire de l'organisation communautaire au Québec, Chaire de recherche du Canada en organisation communautaire, Gatineau, Université du Québec en Outaouais, 41 pages.
- TARDIF, France (2000). *Développement local : partenaires avec les femmes*, actes des forums publics, Montréal, L'R des centres de femmes du Québec, 133 pages.
- VAN DIJK, Petronella et Marcel ARTEAU (1998). *Passons aux actes*, actes des Rencontres mondiales du développement local (Sherbrooke, 22-24 octobre 1998), Montréal et Pantin (France), Institut de formation en développement économique communautaire (IFDÉC) et Union nationale des acteurs et des structures du développement local (UNADEL), 156 pages.